

Tubize, le 10 novembre 2023

COMMUNICATION AUX PARENTS ET AUX ELEVES (Ref 2023-2024 / 010)

Objet : **Fin de la première période –
Conseils de guidance, Bulletins et Réunion de parents**

Chers parents,

Comme annoncé mi-septembre via les éphémérides de l'année, nous voici déjà à la fin de la première période de l'année. Comme toujours en fin de période, vous aller recevoir une « photo » du début d'année scolaire de votre enfant via le bulletin. Evidemment, vous avez déjà eu l'occasion de voir l'ensemble des travaux côtés de vos enfants (systématiquement remis par les enseignants) mais le bulletin vous donnera un aperçu global de la situation.

Pour chacune des disciplines, vous aurez l'occasion de rencontrer, si vous le souhaitez, l'enseignants en charge du cours afin de répondre à vos éventuelles questions. La présence de l'élève est souhaitée lors de ces rencontres.

Il est également possible que le Conseil de guidance de votre enfant, inquiet du début d'année de votre enfant vous convoque à une rencontre avec le titulaire et/ou un enseignant en particulier. Votre présence, accompagné de votre enfant, suite à ces convocations est primordiale afin de dégager, ensemble, des solutions pour rebondir après un début d'année plus compliqué pour votre enfant.

Concrètement :

Bulletins de 1^{ère} période

Une **version papier** du bulletin sera distribuée aux élèves par les titulaires de classe le **vendredi 1er décembre 2023**.

Ce bulletin sera également disponible le **vendredi 1^{er} décembre 2023 à 8h30** pour les responsables légaux des élèves mineurs et les élèves majeurs via un **code d'accès** qui leur sera **communiqué par les éducateurs** au plus tard ce vendredi 24 novembre 2023.

Vous accéderez au portail « Bulletins » en cliquant sur l'icône disponible sur la page d'accueil www.ipestubize.be ou en vous rendant à l'adresse :

<https://www.ipestubize.be/bulletins-2>



Réunion de parents du vendredi 08 décembre 2023

Les rencontres parents professeurs sont prévues le **vendredi 08 décembre 2023** entre **16h30 et 19h00**.

Si la rencontre a lieu dans le cadre d'une convocation par le conseil de guidance, les parents concernés reçoivent un courriel de la part de l'éducateur référant dès l'issue des conseils (vérifiez éventuellement vos spams). Les responsables légaux sont donc invités à prendre rdv avec le titulaire en suivant la procédure en annexe (également disponible sur le site de l'école www.ipestubize.be).

Si la rencontre a lieu à la demande des parents, ceux-ci devront prendre rendez-vous avec le professeur concerné en suivant la procédure en annexe (également disponible sur le site de l'école www.ipestubize.be).

En cas d'impossibilité de rencontrer un ou plusieurs enseignants pendant la réunion de parents, une demande peut être envoyée directement à l'adresse mail de l'enseignant concerné, en plaçant en copie l'éducateur référent.

Comme nous, l'équipe des éducateurs de niveaux sera également disponible (sur rendez-vous) pour toute question supplémentaire.

Cordialement,

Valéry JOURET, Directeur



Hugues Opezzi, Directeur adjoint

